



Le Dimanche 26 avril le club de l'AMVH organisera sur son terrain du Mas d'Audran un concours d'ELECTRO7

Sélectif pour les championnats de France

Et un concours d'Electrique "OPEN"

Inscriptions de 9 heures à 10 heures

10h30 début des vols,
12h apéritif offert par le club, repas tiré du sac,
14h reprise des vols.

CONCERNANT LE CONCOURS OPEN

Tous les motoplaneurs dont la propulsion est électrique, seront autorisés à concourir.

Aucune contrainte technique ne sera demandée

quel que soit le moteur les accus l'envergures des modèles. etc...etc...

LES RÈGLES DE VOL SERONT CELLES DE L'Electro 7 A SAVOIR:

- Durée de vol 10 minutes, temps moteur soustrait
- Plus une précision d'atterrissage.

Pour tous renseignements complémentaires, se rendre sur le site de l'AMVH
OU téléphoner au 04 67 44 68 54

Afin d'évaluer le nombre de participants, un message de participation serait le bienvenu. adresse mail : jacques.gaurat@sfr.fr

CONCOURS OFFICIEL FFAM DE MOTOPLANEURS ELECTRIQUE
CATEGORIE ELECTRO7

+

CONCOURS OPEN DE MOTOPLANEURS ELECTRIQUE TOUTES CATEGORIES

Si les conditions climatiques le permettent (Pas de pluie continue, pas de vent supérieur à 5 ou 6 mètres secondes)

Les concours de l'AMVH, qualificatif pour le championnat de France 2016 pour l'E7, aura lieu le dimanche 26 avril 2015 sur le terrain de l'AMVH. Informations complémentaires site AMVH

Inscriptions de 9h à 10h00 Nota. Licence FFAM obligatoire.

Briefing à 10h25

Début du concours à 10h30 précise.

Passé 10h30 plus aucune inscription ne sera enregistrée.

Le règlement de la journée est celui : Officiel de la FFAM pour l'Electro7,

Le règlement pour l'open sera la même, mais sans la présence de fusible limitant la puissance, quelque soit la taille du modèle.

Mais limités toutefois, aux règles officiels de la FFAM, entre autre : le poids entre 12 et 75gr au dm2.

Tous les chronométreurs officiels seront les bienvenus, (à titre bénévole). Tous les compétiteurs pourront être appelés à aider à l'organisation du concours.